

## **Authentification à deux facteurs**

Qui dois-je contacter si je rencontre des problèmes lors de l'activation ou de l'utilisation de l'authentification à deux facteurs ?

- Le Service Desk de l'OFIT (servicedesk@bit.admin.ch ; +41 58 465 88 88).

Comment puis-je consulter et modifier les questions de sécurité que j'ai enregistrées ?

- [Aide sur les questions de sécurité](#)

Je ne me souviens plus des réponses à mes questions de sécurité, à qui dois-je m'adresser ?

- OFIT Service Desk (servicedesk@bit.admin.ch ; +41 58 465 88 88)

Puis-je utiliser le même numéro de téléphone pour plusieurs comptes d'utilisateur ?

- Oui, c'est possible.

Je n'ai pas reçu le mTAN par SMS. Quelles en sont les raisons et les solutions possibles :

- Si le premier SMS n'a pas été reçu, demandez à ce que l'envoi soit répété.

- Vérifiez si votre opérateur téléphonique prend en charge le service.

- Avec les opérateurs téléphoniques étrangers, le service peut être automatiquement bloqué.

Dans ce cas, vous devez activer Authenticator APP comme 2e facteur.

Les comptes d'utilisateurs qui n'ont pas mis en place l'authentification à deux facteurs avant le 1 Avril 2022 seront-ils bloqués ?

- Non. À partir du 1 Avril 2022, les comptes d'utilisateurs qui n'ont pas encore mis en place l'authentification à deux facteurs seront automatiquement invités à le faire pendant le processus de connexion. À partir de la date de référence, l'authentification à deux facteurs des comptes d'utilisateur est obligatoire pour se connecter au registre des produits chimiques (RPC).

Est-il possible de revenir ultérieurement sur l'introduction de l'authentification à deux facteurs ?

- Non. Les exigences de sécurité des comptes d'utilisateur pour la connexion au registre des produits chimiques (RPC) nécessitent une authentification à deux facteurs. Le login avec une seule authentification ne sera plus possible.